

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Loches, Beaulieu les Loches, Perrusson	Référence : 37_B_03	Date : Février 2012

## Espace naturel sensible des prairies du Roy (37)



Photo : communauté de communes de Loches Développement



<b>Historique/Contexte</b>	<p>En 2003, les zones humides entre Beaulieu-les-Loches et Loches ont été acquises par le Conseil Général d'Indre et Loire pour classement en espace naturel sensible. Par délégation, Loches Développement en assure la gestion en utilisant un droit de préemption.</p> <p>La communauté de communes est aujourd'hui propriétaire d'un peu moins de la surface totale de 100 hectares (10 hectares appartiennent aux communes limitrophes et le reste est détenu par le privé)</p> <p>La zone est composée de prairies humides à usage agricole et de boisements essentiellement privés</p>
<b>Calendrier</b>	Durée du plan de gestion : période 2010-2014
<b>Territoire</b>	Zone inondable de 240 hectares située sur les communes de Loches, Beaulieu les Loches, Perrusson
<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté de Communes de Loches Développement
<b>Maître d'oeuvre</b>	Services de la Communauté de Communes. Appui de bureaux d'études extérieurs
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Optimiser la gestion hydraulique et hydro-écologique</li> <li>-Améliorer la biodiversité</li> <li>-Valoriser le caractère pédagogique et touristique du site</li> <li>-Améliorer la connaissance du site</li> </ul>
<b>Travaux</b>	<p>Actions liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-à la gestion conservatoire du site (restauration de milieux, aménagement d'ouvrages hydrauliques, etc.)</li> <li>-à l'usage du site (animations nature, aménagements de chemins, etc.)</li> <li>-au suivi, à la connaissance et à l'évaluation du site (suivi floristique et faunistique, des niveaux d'eau, etc.).</li> </ul>
<b>Difficultés</b>	- Conjugaison des réponses aux enjeux (technique, réglementaire, paysagère)
<b>Sensibilisation</b>	Actions de sensibilisation du grand public (visites guidées hebdomadaires du site en période estivale, visite des scolaires, plaquette d'information, circuit d'éco-interprétation), concertation/communication avec les riverains et habitants des



# le Grenelle Environnement

	communes (courriers, réunions publiques annuelles).
<b>Coût de l'opération</b>	<p>1,2 millions répartis comme suit :</p> <p>-281000€ pour les actions liées à la gestion conservatoire (reconversion de peupleraies, restauration de la rivière, des prairies, des roselières, aménagement des ouvrages hydrauliques)</p> <p>-617000€ pour les actions liées aux usages (gestion des ouvrages hydrauliques, aménagement de chemins, panneaux d'interprétation, animations nature, plan de communication, poste de technicien de rivière)</p> <p>-73100€ pour les actions liées au suivi (faune, flore)</p> <p>-236000€ pour les acquisitions</p>
<b>Financeurs</b>	<p>-FEDER</p> <p>-Région Centre</p> <p>-Conseil Général</p> <p>-Agence de l'eau Loire-Bretagne</p> <p>-Loches Développement</p>
<b>Dispositif-cadre</b>	
<b>Finalités du développement durable</b>	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
<b>Évaluation</b>	Dispositif de suivi du plan de gestion inclus au programme d'actions (suivis écologiques, hydrauliques, fréquentation des visiteurs, etc.)
<b>Singularité</b>	Grand prix « Zones humides en milieu urbanisé » décerné lors de la journée mondiale des zones humides organisée par le ministère du Développement durable en partenariat avec l'Association des Maires de France et les Agences de l'Eau
<b>Contacts</b>	Contact : Gilles LE CUNFF : 02 47 91 19 20 – gilles.lecunff@lochesdeveloppement.com

<b>Rédacteur</b>	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--